



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA METROPOLE
DE LYON**

ARRETE N° 2016-12-30-R-0974

commune(s) :

objet : **Arrêté conjoint avec l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS) fixant la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées - Période 2017-2021**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées - Direction des établissements pour personnes âgées

n° provisoire 6320

Nombre de pièces	Désignation des pièces ci-après annexées
1	Arrêté n° 2016-DSH-DEPA-12-003 en date du 26 décembre 2016 pris conjointement entre l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS) et la Métropole de Lyon

Affiché le : 30 décembre 2016

Reçu au contrôle de légalité le : 30 décembre 2016.